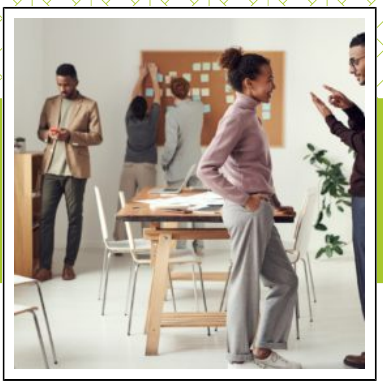


Les concertations: une étape essentielle de la programmation

Lors de l'élaboration d'un programme architectural, fonctionnel et technique, les concertations prennent du temps. Une demi-journée de concertation par-ci, une journée de concertation par-là. Plus le projet est complexe et plus cette phase prendra du temps. Parfois, on peut se demander si le temps attribué est vraiment nécessaire ? S'il ne serait pas plus simple d'identifier soi-même les besoins pour réaliser son programme ? Alors pourquoi les concertations constituent une étape essentielle de la programmation, chez Florès ?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une concertation ?

Quelques définitions

Concertation, n.f. : 1. « Action de se concerter », 2. « Pratique qui consiste à faire **précéder une décision d'une consultation des parties concernées** ».

Concerter, verbe transitif : « Préparer une action en commun avec une ou plusieurs personnes »

Chez Florès, qu'est-ce qu'une concertation ?

Chez Florès, les concertations permettent avant tout de récolter les **besoins, enjeux** et **objectifs** de chaque partie prenante du projet. Cette étape permet d'obtenir, dès le départ, des instructions claires. Elles permettront de réaliser une étude de faisabilité la plus proche possible de la réalité du projet, et ainsi, de **gagner du temps**.

Le « pire » : pas de concertation

Comme on aime bien le faire chez Florès, passons par le **« pire »** des cas pour bien comprendre les avantages de la concertation.

Imaginons un contexte de regroupement de plusieurs entités/services où les besoins seraient donnés uniquement en termes de surfaces et sans concertations préalables. Les seules contraintes qui s'appliquent au programme sont alors externes, **dissociées des besoins** :

- cadre réglementaire de la parcelle (impacte la hauteur et la compacité de la construction),
- budget alloué à l'opération (impacte les surfaces mises en jeux),
- bâtiment à réhabiliter (impacte la disposition des espaces), etc.

L'élaboration du programme se met ensuite en route... Mais plus le programme avance, plus des problèmes sont soulevés et des échanges entre programmistes et acteurs du lieu sont alors nécessaires.

L'impact d'une absence de concertation

En effet, s'il n'y a pas de concertation, il en découle un manque d'information sur :

- Les **proximités souhaitées entre certains locaux donnés** : si telle entité travaille étroitement avec telle entité, si tel public doit souvent se déplacer vers tel espace, etc.
- Les **flux entre les différents locaux**, les croisements de flux non désirés.
- Les **intimités souhaitées** pour chaque espace, les **mutualisations possibles**.
- Les **besoins spécifiques** de chaque partie prenante du projet : localisation (avant, arrière du site, RDC, etc.), équipement spécifique, accessibilité extérieure, orientation (Nord, Sud, etc.)

Des informations incomplètes **impactent directement le programme** avec des salles surdimensionnées, des salles oubliées, des croisements de flux problématiques, des proximités oubliées, etc. Du temps est alors perdu dans de nombreux échanges, avec des acteurs différents à chaque fois, dans l'objectif de vérifier l'impact d'une nouvelle donnée sur le reste du projet. Bien souvent une perte de l'information ou des erreurs en découlent.

De la bonne compréhension des besoins à l'élaboration du programme architectural, fonctionnel et technique

Bien des avantages découlent de la bonne compréhension des besoins de chaque usager de l'espace créé (flux, accessibilité, proximités, besoins spécifiques), dont les suivants :

- Un **gain de temps** et donc d'**argent** par la prise en compte de tous types de contraintes dès le début de la phase de programmation. Celles-ci seront ensuite transposées dans un programme architectural fonctionnel et technique le plus précis possible.
- La découverte de **mutualisations possibles** suite à la mise en commun des besoins des différentes parties prenantes du projet. De cela découle une **optimisation des espaces**.
- L'**innovation** par des ateliers de concertation participatives
- La **possibilité d'identifier les besoins invariants et optionnels** afin de réaliser une étude de faisabilité du projet avec option. Cet aspect permet de visualiser quels espaces peuvent ou non être supprimés pour pouvoir répondre aux contraintes du projet (budget, surface disponible constructible au sol).
- Identifier dès le départ les **points sensibles** sur les différents types de programmation : scolaire, hospitalier, culturel, sportif, etc.
- **Socialement,** les concertations permettent d'intégrer les usagers et de faire **accepter** un projet plus facilement. Elles permettent également à chacun d'en apprendre plus sur son prochain !

Pour toutes ces raisons et bien d'autres aspects, les concertations sont, dans la plupart des cas, indispensables à la bonne réalisation d'un projet. Elles sont également sources d'idées, d'innovation de partage, de réflexion et bien sûr, d'**humanité**.

P.M.